

DELIBERATION N°20_10_01

Assemblée Générale du 22 octobre 2020

OBJET : Modification de la participation 2020 du secteur du Tourisme

Vu le Règlement Européen n°1302/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 17 décembre 2013, relatif à un Groupement de Coopération Territoriale en ce qui concerne la clarification, la simplification et l'amélioration de la constitution et du fonctionnement de groupement de ce type,

Vu la Convention et les Statuts du GECT Pyrénées-Méditerranée signés le 18 juin 2009, modifiés,

Vu l'Arrêté du Préfet de Région Midi-Pyrénées en date du 25 août 2009 portant création du GECT Pyrénées-Méditerranée,

Vu le Code Général des Collectivités Locales et Territoriales,

Vu la délibération n° 20_03_01 relative à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion 2019 qui font apparaître un besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de **293.03 €**,

Vu la délibération n° 20_03_02 relative à l'affectation du résultat 2019,

Vu la délibération n° 20_02_01 relative à la tenue du débat d'orientation budgétaire 2020,

Vu la délibération n° 20_05_01 portant adoption du budget primitif et des participations des membres au titre de l'exercice 2020

Vu le procès-verbal de la séance d'assemblée du 31 mars 2020,

Vu l'avis des commissions thématiques,

Considérant la demande du Gouvernement des Iles Baléares de modification du tableau des participations 2020 en faveur du secteur du tourisme,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale, à l'unanimité des membres,

DECIDE :

Article 1er :

En application des articles 16 et 17 des statuts et du chapitre 2 du corpus de règles financières adopté par l'établissement, dit que la participation sectorielle Tourisme 2020 des Iles Baléares s'établit à 10 000€ au lieu de 15 000€. Le tableau des participations des membres au titre de l'exercice 2020 est donc modifié et adopté dans les conditions suivantes :



Eurorégion Groupement Européen de Coopération Territoriale Pyrénées-Méditerranée

Recettes de participations et subventions BP20	INNOVATION	TOURISME	ENVIRONNEMENT- ENERGIE- CHANGEMENT CLIMATIQUE	CULTURE	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & RECHERCHE	ADMINISTRATION GENERALE	Total
Gouvernement de la Catalogne	30 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €	50 000,00 €	5 000,00 €	260 000,00 €	370 000,00 €
Gouvernement des Iles Baléares	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	40 000,00 €	5 000,00 €	50 000,00 €	125 000,00 €
Région Occitanie	30 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €	50 000,00 €	5 000,00 €	260 000,00 €	370 000,00 €
Autres recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds de l'Union européenne	0,00 €	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	65 000,00 €	6 000,00 €	85 000,00 €
Total	70 000,00 €	40 000,00 €	44 000,00 €	140 000,00 €	80 000,00 €	576 000,00 €	950 000,00 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme aux registres des délibérations.

La Présidente en exercice

Francina Armengol i socias

EUROREGIO PYRENEES MEDITERRANEE
 GECT
 Centre del món
 Boulevard de Saint-Assisde
 323032
 11 PERRIGNAN CEDEX
 SIRET 130 007 511 00038